



Maladie de Lyme : suicide d'un malade dans la forêt vosgienne.

Fraize (88) le 12 octobre 2015

« J'ai tellement aimé la forêt et c'est elle qui m'a tué... »

Ainsi s'exprimait très récemment un adhérent de LSF, habitant de Fraize, M. Michel DIDIERJEAN, âgé de 68 ans qui a mis fin à ses jours par pendaison, le 12 octobre dernier, dans la forêt de la Croix aux Mines, un lieu qu'il affectionnait tout particulièrement.

LSF, profondément bouleversée, adresse à sa famille et son entourage ses plus sincères condoléances.

Grand connaisseur de la nature, chasseur de photos, marcheur, homme des bois, il était en retraite pour invalidité après avoir été facteur jusqu'à l'âge de 57 ans.

Depuis 25 ans, il était atteint d'une maladie de Lyme, diagnostiquée et traitée trop tardivement. Ses souffrances n'avaient fait que s'accroître et avaient atteint un tel paroxysme ces dernières semaines qu'il avait perdu totalement le sommeil malgré des prescriptions de somnifères. D'atroces douleurs de tête et sensations de brûlure lui faisaient dire « qu'il était comme dans un micro-ondes de la tête aux pieds ».

Privé de sommeil, à la souffrance physique s'ajoutait la souffrance morale. Il disait à sa sœur, Mme Monique Vuillemin, la difficulté de son entourage et des médecins peu avertis de ces pathologies très invalidantes, à accepter son mal.

Lors de ses derniers contacts téléphoniques avec elle, il lui avait déclaré qu'il ne voulait pas partir mais que c'était sa maladie qui l'obligerait à aller jusqu'au geste fatal.

Mme Vuillemin nous a précisé que son frère avait gardé une envie de vivre intacte mais que le degré de souffrance auquel il avait atteint ne lui permettait pas de continuer à vivre davantage.

Très conscient du scandale sanitaire qui entoure les maladies vectorielles à tiques, il était indigné de la chasse aux sorcières qui frappait la biologiste Viviane Schaller ou le Dr Lallemand, harcelé par l'Ordre des Médecins, car il soigne des maladies de Lyme chroniques selon sa conscience et avec les moyens existants à sa disposition. M. Didierjean avait participé le 21 juin à notre colloque autour du Pr Montagnier et tenait à ce que cet ultime geste de désespoir soit utile à tous ceux qui se battent pour cette grave cause de santé publique.

En accord avec sa sœur, Mme Vuillemin, LSF appelle la Ministre de la Santé et les autorités sanitaires à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour mettre fin à ce déni meurtrier qui brise le plus souvent silencieusement tant de vies !

Combien de morts et de vies saccagées faudra-t-il pour que soit reconnue en France la chronicité de ces infections très graves, pour qu'on utilise les tests de détection existants les plus performants et qu'on propose à tous ces malades abandonnés par la médecine des traitements prolongés adaptés ?

A cette fin, nous demandons à Mme la Ministre de la Santé, une nouvelle audience pour faire le point sur les mesures annoncées aux associations le 24 juin dernier.

Marie-Claude PERRIN, Présidente de Lyme Sans Frontières

Mme Monique Vuillemin, 5 rue de la Grande Voie, 88 580 Saulcy sur Meurthe

Association Lyme Sans Frontières 1A place des Orphelins 67000 STRASBOURG France

SIRET 794 384 156 00020

CNIL 1691459

Téléphone : 06.84.98.90.95

Site internet : www.associationLymesansfrontières.com

Email : associationlymesansfrontières@gmail.com

(sa sœur)